

sance est divisée en 15 districts, dont chacun est confié à un inspecteur des postes. L'administration postale canadienne dessert un territoire plus étendu que celui de tous les autres pays, si l'on en excepte les Etats-Unis et la Russie, et habité par une population moins dense.

Mandats-poste et caisses d'épargne postales.—Ces services auxiliaires des postes ont pris une importance énorme depuis la Confédération. En 1868, les 15 bureaux émetteurs de mandats-poste avaient transmis par cette voie une somme de \$3,342,574; en 1921, il existait 5,197 bureaux de cette nature et leurs opérations portaient sur \$173,523,322. Les caisses d'épargne postales furent créées en 1868 et reçurent en dépôt pendant cette première année \$861,655; en 1921, les 1,328 caisses ouvertes reçurent au cours de l'année, des dépôts s'élevant à \$6,631,685; les sommes dues à leurs déposants atteignirent \$31,605,594.

Distribution postale rurale.—Un système de distribution des lettres dans les campagnes fut inauguré le 10 octobre 1908; il fut d'abord limité aux grandes routes, les personnes habitant le long de ces routes étant autorisées à placer des boîtes aux lettres dans lesquelles le courrier distributeur devait déposer les lettres à leur adresse et prendre leur correspondance pour la porter au bureau de poste. Cette expérience ayant donné de bons résultats, un nouveau règlement, qui prit effet le premier avril 1912, élargit sensiblement le territoire ainsi desservi; le bénéfice de cette distribution était étendu aux ruraux habitant à une certaine distance de ces grandes routes et, d'autre part, les courriers distributeurs étaient chargés de la vente des timbres-poste, de l'émission et du paiement des mandats-poste, etc. En 1912, il existait approximativement 900 routes rurales ainsi organisées, comportant environ 25,000 boîtes aux lettres; en 1921 on comptait 3,750 de ces routes et 194,790 boîtes aux lettres rurales. Ce service postal rural a puissamment aidé à l'amélioration des conditions de l'existence dans nos campagnes.

Statistiques postales.—Au cours de l'année 1921, le service des courriers convoyeurs s'est accru de 407 milles, portant à 35,949 milles ce parcours au 31 mars 1921. La totalité des voyages effectués par les courriers postaux en chemin de fer atteint 41,215,804 milles, au lieu de 39,355,268 milles l'année précédente, ce qui témoigne de l'expansion du service postal. On trouvera dans le tableau 69 le nombre des bureaux de poste ouverts au 31 mars 1921, dans le tableau 70, les recettes postales effectuées en 1920 et 1921 et dans le tableau 71, le budget du ministère des Postes depuis 1890. Les subventions aux compagnies de navigation transportant le courrier postal sont énumérées au tableau 72. Le tableau 73 présente les opérations d'émission et de paiement des mandats-poste depuis 1901 et le tableau 74 est consacré aux détails de ces opérations intéressant les dernières années. Les bons de poste font l'objet du tableau 75; enfin le tableau 76 est consacré aux émissions de timbres-poste pendant les deux derniers exercices budgétaires.